

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 21540**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Métiers de la gestion et de la comptabilité : gestion comptable et financière

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
UNIVERSITE DE TOULON ET DU VAR (Ministère chargé de l'enseignement supérieur)	Président de l'université de Toulon, Recteur chancelier des Universités

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

314 Comptabilité, gestion, 310 Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de ce diplôme pourra exercer les activités, fonctions suivantes :

C1-ACTIVITES

- C1.1 Etre capable de tenir la comptabilité générale dans une PME
- C1.2 Effectuer les déclarations fiscales sociales et de calculer la tva
- C1.3 Pouvoir gérer et suivre un dossier client
- C1.4 Collaborer avec l'équipe professionnelle

Référentiel de Compétences

Le professionnel dispose de compétences telles que :

C2-CONNAISSANCES

- C2.1 Comptabilité
- C2.2 Fiscalité
- C2.3 Droit social et fiscal
- C2.4 Droit des sociétés
- C2.5 Comptabilité de gestion

C3-COMPETENCES TRANSVERSALES

- C3.1 Management général
- C3.2 Gestion de projet
- C3.4 Anglais
- C3.5 Informatique

C4-SAVOIR FAIRE TECHNIQUES

- C4.1 Maîtrise du pack office (Excel)
- C4.2 Maîtrise des logiciels comptables spécialisés pour la comptabilité et le droit social

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ces professionnels travaillent dans les secteurs de:

- La comptabilité, finance et du contrôle de gestion
- Cabinets comptables,
- Banques et assurances,
- Entreprises,
- Associations

Ce professionnel peut prétendre aux emplois suivants :

Collaborateur en cabinet,
Cadre administratif et financier,
Adjoint de direction,
Secrétaire général d'association,
Responsable comptabilité,
Comptable analytique,
Gestionnaire comptable,
Analyste de gestion,
Gestionnaire de comptes clients,
Chargé d'études comptables, Adjoint au chef comptable,
Adjoint au Directeur administratif, financier et du contrôle de gestion,
Adjoint de direction PME, Adjoint au Responsable administratif,
Adjoint à l'Auditeur comptable et financier...

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1203 : Comptabilité

M1204 : Contrôle de gestion

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

En M1 : Accès sur dossier de candidature pour les titulaires d'une licence française dans le domaine du tertiaire. Pour les autres, accès sur dossier de validation.

En M2 : Accès sur dossier de candidature pour les titulaires d'une maîtrise ou d'un master 1ère année du domaine DEG (Droit, Économie, Gestion). Pour les autres accès sur dossier de validation.

La certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

SEMESTRE 5

UE 1 Gestion des organisations 8 ects 53h

Management des organisations

Analyse des modèles anglo-saxons

UE 2 Projet tuteurés en gestion des organisations 7 ects -

Projets tuteurés (150 h de travail étudiant)

UE 3 Environnement comptable 8 ects 96h

Finance 1

Contrôle de gestion 1

Comptabilité approfondie 1

UE 4 Environnement juridique 1 7 ects 80h

Droit social 1

Droit des sociétés 1

Droit fiscal 1

SEMESTRE 6

UE 5 Environnement comptable 2 8 ects 75h

Finance 2

Contrôle de gestion 2

Comptabilité approfondie 2

UE 6 Environnement juridique 2 7 ects 97h

Droit social 2

Droit des sociétés 2

Droit fiscal 2

UE 7 Stage en gestion des organisations 15 ects 40h

Stage en entreprise

Stage (13 semaines)

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		La licence est délivrée sur proposition d'un jury désigné en application des articles L. 613-1 et L. 613-4 du code de l'éducation. Ce jury comprend, pour au moins un quart et au plus la moitié, des professionnels des secteurs concernés par la licence professionnelle.
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Ce jury comprend, pour au moins un quart et au plus la moitié, des professionnels des secteurs concernés par la licence professionnelle.
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle	X		Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP
Par expérience dispositif VAE	X		Ce jury comprend, pour au moins un quart et au plus la moitié, des professionnels des secteurs concernés par la licence professionnelle.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X

Base légale**Référence du décret général :**

Arrêté du 17/11/1999 relatif à la licence professionnelle publié au JO du 24/11/1999 et au BO n°44 du 9/12/1999

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrete ministeriel du 2 Juillet 2012

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Article R.613-33 à R.613-37

Références autres :**Pour plus d'informations****Statistiques :**

ove@univ-tln.fr

Autres sources d'information :

<http://www.univ-tln.fr/>

Lieu(x) de certification :

UNIVERSITE DE TOULON ET DU VAR : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Var (83) []

Institut d'Administration des Entreprises

Campus Porte d'Italie- Toulon

Avenue Roger Devoucoux

83000 Toulon

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Toulon

Historique de la certification :

Depuis 2008 : Licence professionnelle Management des organisations-comptabilité gestion.